

Ascona, 22 ottobre 2009

I rapporti con la Confederazione e con l'Italia

Signor Presidente,
signore e signori Consiglieri agli Stati,

impegni concomitanti hanno impedito di organizzarci in modo da assicurare questo pomeriggio la presenza di un membro del Governo ticinese per porgervi i saluti di benvenuto in Ticino ed augurarvi un proficuo soggiorno di lavoro qui ad Ascona ed offrirvi alcuni spunti sul tema dei rapporti con la Confederazione e con la vicina Italia.

Il Vicepresidente, Consigliere di Stato L. Pedrazzini vi raggiungerà comunque in serata per l'aperitivo.

Sono stato delegato per l'occasione a rappresentare il Governo e provvedo pertanto con piacere nelle incombenze che vi ho anticipato.

Per comprensione vostra mi esprimerò nella lingua della diplomazia.

Le sujet dont j'ai été chargé de vous illustrer est de particulière actualité. Comme ont a l'habitude en politique, des situations et des faits revient de temps à autre de domaine publique: la réalité Tessin n'échappe pas a cette constatation.

Sur le plan national vaut l'exemple récent de l'élection au Conseil fédéral pour remplacer le membre sortant monsieur P. Couchepin. La question de la désignation d'un tessinois à cette charge s'est posée, on en a discuté en bien et en mal chez nous et au de là du Gothard avec, selon mon opinion personnelle, une décevante constatation: notre Canton au niveau politique n'a pas bien géré l'affaire; bien qu'elle nous a permis de renouveler aux amis confédérés la nécessité de réfléchir sur le principe de représentativité des composantes essentielles de notre Pays fédéraliste, multilingue et pluriculturel qui, si vous permettez, fait défaut au niveau des Institutions et organes fédéraux. Mais sur ce sujet je vais revenir.

Sur le plan international, je vous propose un autre exemple concernant les rapports avec nos voisins italiens, le contexte où c'est développé et conclu le désir du ministre des finances italiennes monsieur Tremonti avec l'amnistie fiscale, de faciliter le départ de capitaux qui se trouvent en particulier auprès de la place financière tessinoise, c'est une décision qui risque de faire mal à notre économie, aux places de travail et à l'instabilité politique, déjà touchés par la crise économique-financière.

Contrairement aux lamentations et critiques universelles à l'adresse de monsieur Steinbrück - qui aux menaces n'a heureusement pas donnée suite- de la part de la politique officielle, du monde économique et des médias en particulier suisse alémanique pour l'agression au système bancaire; dans notre cas on a assisté à un «silenzio» incompréhensible, si ce n'est que cela se répète dan les temps:

Les problèmes de l'application unilatérale des accord bilatéraux sur la libre circulation de notre part sans réciprocité de la part italienne, qui est pourtant membre cofondateur de l'UE ici au Tessin en est un précédent indiscutable. On a du attendre le résultat de la votation sur l'extension des accords, pour la quelle encore une fois le Tessin s'est exprimé pour la négative, pour illustrer à Berne avec des interventions énergiques de Gouvernement et Parlement cantonal que chez nous avec l'Italie on a des problèmes. Ces deux exemples montrent la nécessité d'aborder sur des nouvelles bases les rapports avec la Confédération d'une part et l'Italie voisine de l'autre .

Sur le plan fédéral on s'aperçoit que les moyens d'entretien courants ne suffisent pas où pas assez pour faire passer le message d'une situation et d'une condition particulière et spécifique du Tessin qui par rapport aux autres cantons doit être vu et considéré sur certaines thèmes et aspects la troisième région du Pays. Le presque isolement géographique, la langue et culture minoritaire, ne permettent souvent pas des solutions infrastructurelles, de prestations de service en accord où coopération avec d'autres cantons.

Des ententes dans des circonstances assez exceptionnelles on positivement abouti pour réserver au Tessin dans un partage confédérale notemment le siège du Tribunal fédéral pénal.

On ne nie pas que quelque fois les arguments où encore la capacité d'enthousiasmer et convaincre soit de la part du Gouvernement tessinois, soit des députés aux Chambres fédérales son faibles, insuffisants et peut être stratégiquement peut conséquents et cohérents.

Le partage d'avis sous la pression des partis d'appartenance où des différentes lobbys n'aide pas sur certains problèmes a donner l'image unitaire et solidaire qui pourrait favoriser le soutien confédérale.

Ces constats et ces sentiments ont déterminée le Gouvernement tessinois, sous la pression de la Députation aux Chambres et du Parlement cantonal, de réserver au thème des rapports avec la Berne fédérale une attention spéciale; d'où des discussions préalables suivies de rapports particuliers, avec une appréciation de la situation et des propositions sur le plan stratégique et des objectifs, complétés par une série de propositions qui sont à l'ordre du jour du Gouvernement pour améliorer la position du canton vis-à-vis de la Confédération, de son Administration.

Il s'agit d'un coté de renforcer au niveau du Gouvernement tessinois la nécessité de thématiser et actualiser de façon constante les rapports avec la Confédération et les autres Cantons, ce qui n'est pas le cas actuellement. A part les réponses ordinaires aux procédures de consultations et la préparation au rencontres périodiques avant les sessions des Chambres fédérales avec les Députés concernés, on assiste à un intérêt sporadique et réactif aux questions qui sont d'actualité sur le plan fédéral et international; ce qui empêche par conséquence d'envisager des possibles prises de position coordonnées et efficaces à Berne.

D'autre part, il s'avère important d'établir qui au sein du Gouvernement doit assumer et s'occuper au niveau de responsabilité du dossier des rapport avec l'extérieur.

A ce sujet l'avis est partagé: une variante imagine l'attribution de la gestion soit politique que administrative à un Département; l'autre serait de maintenir la responsabilité politique au Gouvernement, où à une délégation et les aspects administratifs comme au présent, en les renforçant du point de vue de l'organisation et du fonctionnement auprès de la Chancellerie d'État.

Mais il est aussi important pouvoir connaître à l'avance les intentions sur le plan fédéral pour pouvoir vérifier les conséquences pour le Canton, étudier les mesures envisagées et les effets possibles pour mieux planifier et coordonner les interventions aux différents niveaux à Berne. On constate d'ailleurs que notre Canton se trouve normalement assez isolé sur des thèmes fédéraux ne pouvant pas compter, comme j'ai déjà eu l'occasion de noter, sur des alliances et concertations aux préalable, que d'autres Cantons voisins disposent.

Cela remet en discussion et d'actualité la question d'une présence à Berne qui au de là de notre Députation, en respectant ses compétences et fonctions; mais en même temps lui offrant aide administratif, puisse en sorte de «bureau diplomatique» promouvoir auprès de la Confédération, de l'Administration fédérale et de la Maison des Cantons, avec la quelle il devrait quand même se coordonner sur les affaires d'intérêt générales, la réalité, l'image et les questions tessinoises et servir de support administratif et technique, d'information de notre Gouvernement.

Enfin, on ne nie pas que notre Canton, devrait récupérer vis-à-vis des amis Confédérés une meilleure image et visibilité qui ne soient pas seulement celles de la «Sonnenstube» où des «remembers» du service militaire; mais non plus ceux d'un pays des scandales et d'illégalité, de tout est possible et de faiblesse institutionnelle, que trop facilement dans la presse et auprès des citoyens moyens d'outre Gothard nous essayent de marquer. Je crois pouvoir affirmer que des faits récents sur le plan national et international nous montrent que malheureusement ses conditions ne représentent pas notre exclusivité!!

Je pourrais donner des exemples qui montrent comme dans différents secteurs, notamment de l'administration publique les solutions tessinoises servent de modèle pour d'autres.

Cela dit, je ne nie pas que sur le plan politique il arrive que l'on offre de temps à autre un spectacle misérable et indigne, qui demande un prise de conscience étique et morale de la part de notre classe politique pour réaffirmer la noblesse, l'intérêt et l'importance de la politique pour le progrès de notre Pays; mais aussi pour donner l'image que l'on est un canton responsable dans son rôle confédérale et fiable.

Sur le plan international la position de notre Canton, placé en contact directe de l'Italie, a déterminé il y a longtemps l'Autorité cantonale a se poser la question sur les nécessités de dialoguer et de promouvoir une activité transfrontalière sur des sujets d'intérêt commun d'une part et de l'autre de la frontière. Ces intentions sont devenues plus concrètes et actuelles après la codification dans la Constitution fédérale de l'art. 56 qui établi le principe de traités de collaboration sur le plan international dans les secteurs de leur compétence.

Ceci a permis au canton du Tessin de formaliser des accords bilatéraux notamment avec les Régions voisines de la Lombardie et du Piémont; mais aussi avec la Province autonome de Trient qui propose des situations et conditions morphologiques analogues. Depuis 1995, comme pour d'autres Cantons de frontière, le Tessin participe comme membre effectif à la communauté de travail «Regio Insubrica» avec les Provinces italiennes voisines de Lecco, Como, Varese, Verbano et Novara qui s'occupe de traiter et si possible résoudre des problèmes de voisinage transfrontaliers tels que la mobilité, la santé, la formation, la lutte à l'environnement etc.

L'expérience sur le plan de convergence, de partage et de concrétisation de solutions je dois l'avouer n'est pas enthousiaste avec des démarches et des réalisations inconstantes. Les difficultés, au de là des aspects positifs des contacts, des informations et des connaissances réciproques, viennent des conditions politiques, institutionnelles, personnelles, et des compétences sur le front italien. Les changements soudains des Autorités et des organes, la subdivision des compétences différente par rapport à la Suisse, les effets remarquables du système centraliste et la bureaucratie latente, et «last but not least» les luttes de contrôle politique parmi les forces présentes dans ses régions, ne facilitent guère la tâche des Autorités et des fonctionnaires tessinois, les poussant par conséquent à se démotiver.

L'expérience de l'application des Accords bilatéraux et en particulier de la réciprocité le montre.

Il faut dans ce contexte opérer avec patience et constance, jouant sur des facteurs qui nous viennent reconnus sur le plan politique et institutionnel; c'est-à-dire la cohérence, le pragmatisme la rationalité et l'efficacité de la méthode politique et administrative suisse mais complétée par la flexibilité, l'inventive et créativité tessinoise.

Mais à part les considérations de caractère transfrontalier, pour passer au niveau international, l'on constate que l'approche avec la politique italienne n'est pas facile et ce que je vient d'évoquer vaut davantage.

On le constate par exemple sur les thèmes d'actualité comme la fiscalité, la politique des transports, d'asile et celui de l'application d'accords internationaux qui ont un impact pour notre canton.

Il ne suffit pas pour aborder ses thèmes la préparation, la bonne connaissance des dossiers et les méthodes de travail usuels de nos représentants politiques et fonctionnaires à Berne; il faudrait impliquer au préalable l'Autorité tessinoise sur les intentions, les objectifs mais aussi sur le plan opérationnelle; intéresser nos députés à Berne .

Une solution vient d'être abordée par le DFAE qui, si je suis bien renseigné, sur les exemples déjà implémentés dans les entretiens avec l'Allemagne et la France sur des sujets qui intéressent les Cantons de frontière, invitent dans les différentes délégations des représentants politiques et/ou des fonctionnaires des Cantons concernés.

Voilà Mesdames et Messieurs quelques remarques et réflexions à haute voix sur le thème qu'on nous a attribué pour cette rencontre.

J'espère avoir lancé quelques intéressantes flèches sur ce sujet.

Merci pour m'avoir aimablement écouté.

Le Chancelier d'État

G. Gianella